

Faisabilité de la méthode plantation de vergers en PACA

La méthode

La méthode plantation de vergers a pour objectif d'inciter les agriculteurs à planter une culture fruitière pérenne sur une terre qui n'a pas été exploitée pour une production fruitière durant les 3 années précédant le projet. Les cultures ciblées sont les fruits secs (amandier, châtaignier, noisetier, noyer), les fruits à pépins (pommier, poirier, cognassier, figuier) et les fruits à noyau (abricotier, cerisier, pêcher, nectarinier et brugnonier, prunier). La méthode ne prend pas en compte la production d'olives qui est très présente dans la région.

La méthode ne concerne pas les vergers déjà existants, ni la replantation après un arrachage.

Elle s'adresse à tous les exploitants agricoles qui veulent planter un verger ou qui veulent agrandir leur verger existant.

Spécificités des régions méditerranéennes :

Compte tenu des différences de climat, les projets situés dans la zone méditerranéenne doivent utiliser des références différentes des projets localisés en dehors de cette zone. La quantité de carbone stockée dans le sol et dans la biomasse est considérée comme inférieure en climat sec méditerranéen, 14.3 tC/ha sont stockés dans la biomasse d'un verger de 20 ans alors que 16tC/ha sont stockées pour un verger hors climat sec méditerranéen. De même pour le stockage dans le sol, il est de 41.5tC/ha pour un verger en zone méditerranéenne et de 47tC/ha pour un verger hors zone méditerranéenne.

Retour d'expérience

Les projets labellisés correspondent à la plantation d'amandiers, de pommiers ou de châtaigniers et de noyers sur des surfaces anciennement utilisées pour des grandes cultures (blé, tournesol ou betterave).

Exemple d'un projet labellisé :

Un verger de pommiers a été planté sur 12 hectares au Nord de Caen, sur une parcelle auparavant utilisée pour la culture de céréales. Le projet a obtenu la labellisation en octobre 2021 et s'est engagé pour une durée de 20 ans. Il est porté par le mandataire Agroénergie conseil. Agroénergie a porté le projet à la demande de l'agriculteur, il n'y a pas eu d'intervention d'un organisme technique. A la suite de ce projet, Agroénergie a développé une offre pour labelliser des projets de plantation de vergers. Les réductions d'émissions totales, après rabais, sont estimées à 557 teqCO₂. Le projet est actuellement en recherche de financements. Il n'y a pas de prix fixe pour les réductions d'émissions, les prix sont compris entre 20 et 40€ la tonne de carbone évitée. En comptant une commission de 20% du mandataire, l'agriculteur percevra un financement compris entre 8 500€ à 18 000€.

Les projets labellisés avec la méthode plantation de vergers permettent de dégager en moyenne 50 crédits carbone par hectare, après rabais, pour les 20 ans du projet. La rémunération moyenne par exploitation est de 29 335€, avec un prix de 30€ par crédit carbone et une commission de 20% pour le mandataire. Cependant la taille des projets étant très variable (de 3ha à 70ha) et le prix étant négocié pour chaque projet, la rémunération totale est variable, mais on peut compter environ 1 200€ par hectare planté.

Faisabilité en région PACA

D'après les échanges avec la DREAL et Agroénergie conseil, c'est la méthode validée la plus intéressante pour la région, notamment pour la plantation d'amandiers et de pommiers.

Analyse

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">- Permet de dégager beaucoup de crédits carbone- Tableur facile d'utilisation, pas besoin d'utiliser un outil payant- Méthode développée par la Compagnie des Amandes qui a un ancrage local	<ul style="list-style-type: none">- S'applique uniquement à une surface non arboricole, pas adapté aux vergers existants, ni à la replantation après un arrachage- Les données pour le stockage du carbone sont les mêmes pour les différentes espèces<ul style="list-style-type: none">- Engagement sur 20 ans- Les oliviers ne sont pas inclus dans la méthode
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">- Il y a peu de subventions pour les plantations de vergers qui demandent un investissement important, le label permet une aide au financement- Déjà des projets labellisés avec la méthode en dehors de la région qui permettent d'avoir un retour d'expérience	<ul style="list-style-type: none">- <i>Pressions foncières, peu de surfaces agricoles pas déjà rentabilisé (?)</i>

Problèmes identifiés dans la méthode :

Dans la méthode, les données pour le stockage du carbone dans la zone méditerranéenne sont différentes du reste de la France, cependant cette zone méditerranéenne n'est pas définie clairement dans la méthode (juste une carte très générale). D'après le CTIFL, les développeurs de la méthode doivent apporter des précisions (liste des départements ou communes concernés) pour que de nouveaux projets puissent être validés avec cette méthode.

Conclusion et axes de travail IRAEE

La méthode est bien adaptée à la région malgré les différences de référence pour le calcul du stockage du carbone en région méditerranéenne. Elle permet de dégager un nombre intéressant de crédits carbone.

L'IRAEE pourrait proposer un accompagnement aux coopératives et organisations de producteurs de fruits susceptibles d'accroître leurs surfaces, en proposant une réunion de présentation de la méthode et en appuyant le déploiement de projets auprès des producteurs.

L'IRAEE pourrait également communiquer sur la méthode à travers son site et réaliser annuellement un état des lieux des projets validés.

Personne contactée

- Manon SUEUR, Agroénergie conseil, mandataire d'un projet labellisé avec la méthode plantation de vergers, manon.sueur@agroenergie.fr, 07 86 73 82 27

Structure ressource

- Compagnie des Amandes, développement de la méthode plantation de vergers, <https://compagniedesamandes.com/>

Sources

- Ministère de la Transition écologique, <https://www.ecologie.gouv.fr/label-bas-carbone>
- Agroénergie conseil : <https://www.agroenergie.fr/premiere-labellisation-bas-carbone/>
- I4CE, Webinaire Présentation de deux nouvelles méthodes : plantation de vergers et haies, <https://www.i4ce.org/evenements/webinaire-nouvelles-methodes-agri-du-label-bas-carbone/>

Dernière mise à jour le : 1 septembre 2022